



Ski-Club L'Echelette

Liste de gardiennages 2024

Janvier	6 - 7	Guerry Jean-Michel	
Janvier	13 - 14	Flühmann Francis	
Janvier	20 - 21		Week-end à ski
Janvier	27 - 28	Montavon Laura	
Février	3 - 4	Comte Florian	
Février	10 - 11	Bassin Frédéric	
Février	17 - 18	Gindrat Sébastien	Journée raquettes
Février	24 - 25	Tschan Christophe	
Mars	2 - 3	Bossert Alfred	
Mars	9 - 10	Knobel Swen	
Mars	16 - 17	Clément Josselin	
Mars	23 - 24	Winkler Ginette	Assemblée Générale
Mars	30 - 31		Pâques
Avril	6 - 7	Romy Gabrielle	
Avril	13 - 14	Beck Roland	
Avril	20 - 21	Turrian Jean-Philippe	
Avril	27 - 28	Froidevaux Jérôme	
Mai	4 - 5	Knobel Matthias	Corvée
Mai	11 - 12	Burkhard Joël	
Mai	18 - 19	von Kaenel Dave	
Mai	25 - 26	Froidevaux Jean-Louis	
Juin	1 - 2	Hofer Claude-Alain	
Juin	8 - 9	Dubach Gauthier	
Juin	15 - 16	Winkler Thierry	
Juin	22 - 23	Guerry Jean-Michel	
Juin	29 - 30	Flühmann Francis	
Juillet	6 - 7	Montavon Laura	
Juillet	13 - 14	Comte Florian	
Juillet	20 - 21		Vacances
Juillet	27 - 28		Vacances
Août	3 - 4		Vacances



Ski-Club L'Echelette

Liste de gardiennages 2024

Août	10 - 11	Bassin Frédéric	
Août	17 - 18	Gindrat Sébastien	
Août	24 - 25	Tschan Christophe	
Septembre	31 - 1	Bossert Alfred	Pique-nique au chalet
Septembre	7 - 8	Knobel Swen	
Septembre	14 - 15	Clément Josselin	
Septembre	21 - 22	Winkler Ginette	Corvée
Septembre	28 - 29	Romy Gabrielle	
Octobre	5 - 6	Beck Roland	
Octobre	12 - 13	Turrian Jean-Philippe	
Octobre	19 - 20	Froidevaux Jérôme	
Octobre	26 - 27	Knobel Matthias	
Novembre	2 - 3	Burkhard Joël	
Novembre	9 - 10	von Kaenel Dave	
Novembre	16 - 17	Froidevaux Jean-Louis	
Novembre	23 - 24	Hofer Claude-Alain	
Décembre	30 - 1	Dubach Gauthier	
Décembre	7 - 8	Winkler Thierry	
Décembre	14 - 15	Guerry Jean-Michel	Fête de Noël
Décembre	21 - 22		Vacances de Noël
Décembre	28 - 29		Vacances de Noël
Janvier	4 - 5		Nouvel An

Le membre empêché doit se faire remplacer par un collègue.

Le gardien remet sans tarder le sachet de gardiennage chez Frédéric Bassin et note ce qui manque sur ce sachet (prière de vérifier d'abord la réserve : en haut du placard et dans les caisses dans l'armoire du dortoir).

Les verres vides sont redescendus par chacun.

Le chalet fournit, à l'exclusion de toute autre denrée :

Boissons: vin, bière, limonades diverses, thé, café (instantané et/ou filtre)

Denrées: huile, vinaigre, sel, sucre, poivre, moutarde.

Les utilisateurs sont priés de ne pas laisser de reste dans les buffets ou dans la cave et de prendre avec eux les linges à laver.

Le gardiennage s'effectue par n'importe quel temps et en toutes saisons.